

Pour le droit à l'eau et à la souveraineté alimentaire en Tunisie

L'évaluation de l'empreinte hydrique pour une révision des politiques agricoles et commerciales



L'Observatoire Tunisien de l'Economie souligne l'impact négatif sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau, que peuvent avoir les politiques tunisiennes d'exportation des produits agricoles.

"La libéralisation des échanges..."

En réponse à la crise des années 80, le FMI et la BM imposent au gouvernement en 1986 un Programme d'Ajustement Structurel (PAS), solution à la crise et condition de l'octroi d'un prêt financier. Ce programme implique la libéralisation du commerce extérieur, qui ne fera que s'approfondir avec l'adhésion de la plupart des pays d'Afrique du Nord au GATT (Mauritanie (1963), Egypte (1970), Maroc (1987) et Tunisie (1990)¹, puis à l'OMC et au partenariat euro-méditerranéen en 1995.

OMC | Renseignements sur l'Organisation - gatt (wto.org)

Volume des échanges après le PAS

Le PAS a quasiment triplé le volume des échanges commerciaux de la Tunisie entre le début et la fin des années 90².

"Qui appauvrit les ressources en eau "

La libéralisation des échanges commerciaux a encouragé le choix d'une politique agricole productiviste tournée vers les exportations synonymes de devises, en parallèle d'une libéralisation de la gestion de l'eau en milieu rural. En contrepartie, les produits de première nécessité seront importés.

C'est le principe de la "Sécurité Alimentaire"

En effet, selon ce concept libéral imposé par la BM dans les années 80, un pays n'est pas tenu de produire ses besoins alimentaires tant que le marché de l'importation en permet la disponibilité.

Ce concept ne soucie pas non plus de l'impact des cultures à l'export sur la durabilité des ressources naturelles locales. En effet, certaines cultures ou produits d'export ont un impact considérable sur les ressources hydrique en Tunisie, et dans certaines régions en particulier.

Le cas des agrumes au Cap Bon

26 000 tonnes d'agrumes exportés

14 560 m3 d'eau virtuelle (2017).

Alors même que la région du Cap Bon, où sont produits les agrumes, est en pénurie et s'approvisionne avec les eaux du Nord-Ouest.

Le cas de la production de l'huile d'olive à Zaghouen

1 Kg d'huile d'olive exportée

2 331 L d'eau virtuelle.

La principale conséquence de cette production est l'aggravation du stress hydrique.

Le cas des dattes à Kébili

166% des ressources en eau disponibles dans la région de Kébili sont destinées à l'agriculture dattière principalement.

Suivre le rythme de production signifie la surexploitation des ressources et la salinisation des nappes souterraines.

Climat et modèle productivistes

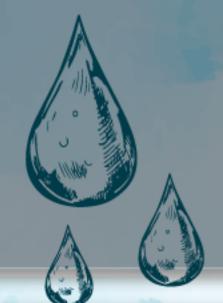
Dans un contexte de crise climatique, l'appauvrissement des ressources généré par certaines cultures s'aggrave avec la baisse des apports en eaux pluviales, en effet la Tunisie est traversée par une période de secheresse aigue depuis 2016³ qui agrave encore davantage le problème de la disponibilité des ressources en eau.

³https://lapresse.tn/114983/lunique-menace-pour-la-securite-de-la-tunisie-la-secheresse-qui-sinstalle

-40%

de baisse de production d'agrumes prévue pour la campagne 2022 par rapport à 2021 (UTAP).⁴

⁴https://www.tunisie-tribune.com/202228/09//une-baisse-attendue-de-40-dans-la-production-des-agrumes/



-19.7%

de baisse de production de dattes entre la campagne 20192018/ et 20202019/ (INS).

Si les récentes récoltes sont en légère augmentation, elles sont marquées par la baisse de qualité des produits et la propagation de maladies.

-16%

de baisse de production estimée pour la récolte des olives entre 2022 et 2023, selon l'UTAP⁵. et une baisse de 22% par rapport à la moyenne de production quinquennale évaluée à 257 000 tonnes entre 2016 et 2021⁵.

Tunisie: La récolte de l'huile d'olive ne dépassera pas les 200 mille

Tunisie : La récolte de l'huile d'olive ne dépassera pas tonnes, quid des prix ? - Gnet news

"Import/Export: le risque de la totale dépendance"

L'allocation des ressources hydrauliques précieuses pour les produits d'exportation, afin de consacrer le principe de Sécurité Alimentaire, n'est, non seulement pas en mesure de générer les revenus escomptés, mais se fait aussi au détriment de la culture d'autres produits stratégiques pour la nation, notamment le Blé!

Or, la crise du COVID_19 et le conflit en Ukraine en ont dévoilé leurs limites : lors de l'arrêt des échanges commerciaux ou d'une forte augmentation des prix mondiaux des produits de base, la dépendance aux importations a mis la Tunisie face au risque de fortes pénuries.

"Prenons l'exemple du secteur céréalier"

De ce fait, le choix d'encourager des cultures gourmandes en eau pour l'export accroissent la dépendance aux marchés, expose la consommation Tunisienne aux chocs de prix internationaux et empêche d'atteindre une forme de souveraineté et d'autonomie alimentaire

==> La politique commerciale est donc devenue un facteur d'épuisement des ressources vitales dans un pays en stress hydrique aggravé par les changements climatiques, ainsi qu'un vecteur de dépendance alimentaire pour la nation!

Taux de dépendance des produits importés sur la période 2008 - 2018 :

84.21% pour le blé tendre

40.69% pour le blé dur

50.81% pour l'orge

57.35%

en moyenne pour toutes céréales confondues -39%

de baisse dans la production nationale de céréales entre 2022 et 2023 (Office des céréales)

Conclusion & recommandations de l'OTE

Face à cette situation qui accroit la vulnérabilité alimentaire en Tunisie et menace le potentiel hydrique tunisien, l'OTE recommande :

- D'œuvrer pour une vision pour l'agriculture basée sur la Souveraineté Alimentaire plutôt qu'une Sécurité Alimentaire, favorisant en premier lieu les besoins alimentaires locaux qui protègent ainsi les personnes qui produisent et qui consomment.
- D'encourager l'usage par les décideurs tunisiens, de l'empreinte hydrique comme grille d'évaluation des choix de cultures, et la promotion de modes de production paysans durables afin de garantir la durabilité des ressources nationales et le droit à l'eau dans toute la Tunisie et pour les générations à venir.



² Chafik Ben Rouine, "Historique des relations commerciales Tunisie-UE : L'heure du désenchantement ?", Observatoire Tunisien de l'Economie, avril 2017, p.1.